

INVITATION À LA JOURNÉE DE FORMATION CONTINUE ASPCE

« Chambre de commerce » Bd du Théâtre 4, 1204 Genève

Jeudi 30 mai 2024

09h30 - 17h00



Enjeux éthiques et juridiques de la Personne de Confiance en Entreprise (PCE) :

Quels risques, responsabilités et limites associés à ce nouveau rôle ?

Grâce à l'expertise de plusieurs professionnels, associés à un partage d'expériences du Comité Ethique de l'ASPCE, nous pourrons débattre de manière concrète sur ces sujets.

Par les enseignements tirés de cas réels dans lesquels la PCE a pu être instrumentalisée ou servir de fusible, nous visons à définir ensemble des principes, afin de renforcer la valorisation et la crédibilité du rôle de PCE.

PROGRAMME

09h30 - 10h00

Bienvenu et café-croissants

10h00 - 10h15

Mme Sophie Schindler,

conseil RH et PCE Essens Sàrl, membre du Comité éthique ASPCE

« Constats, évolutions et enjeux actuels de la personne de confiance – 10 ans après la décision du Tribunal Fédéral ».

10h15 - 11h00

Me Paul Michel,

avocat associé Studio Legal, spécialiste droit du travail

« Cadre juridique et risques associés à la pratique de la PCE ».

11h00 – 12h30

Table ronde : Regards croisés

Me Gezim Ilazi, *Avocat Charles Russell Speechlys*

« Convention de collaboration entre PCE et client :
Points de vigilance pour protéger la PCE »

M. Julien Dubouchet Corthay, *Directeur, Service de
l'inspection du travail - OCIRT, Genève*

« Statut de la PCE et attentes par rapport au rôle »

M. Alejo Patino, *Secrétaire syndical responsable de l'horlogerie et
mechatronique, UNIA Genève*

« PCE et syndicats : quelles opportunités de
complémentarité ? »

Mme Marie Major, *Responsable du secteur du pouvoir judiciaire
du Tribunal civil de Genève*

« Retours d'expérience des cas concrets et enjeux »

Questions & Réponses

Remarques de clôture

**Modération : Mme Gabrielle Landry Chappuis et Mme
Catherine Delteil**, PCEs et membres du Comité éthique ASPCE

12h30 – 14h00

Repas de midi

14h00 – 17h00

Atelier interactif

- **Contrat de collaboration**
Prérequis avant la mise en place de la permanence
de la PCE
- **Contrat de collaboration**
Conditions essentielles au bon fonctionnement de
la PCE
- **Contrat de collaboration**
Protections pour la PCE pendant et après mandat
- **Prochaines actions pour l'ASPCE pour avancer**

Debrief en plénière

Mme Anne Bersier,
Présidente de l'ASPCE

Conclusions

PRIX

Le prix comprend

- La journée de formation avec table ronde
- Les cafés/croissants/boissons pendant les pauses
- Le repas de midi

130
CHF

par personne, payable lors
de l'inscription sur le compte
de l'ASPCE

INSCRIPTION

Les inscriptions se font par retour de mail à b.regamey@perspective-solution.ch

Les inscriptions ne sont prises en compte qu'après réception du paiement. Aucun remboursement ne pourra être effectué.

Compte de l'ASPCE : IBAN **CH51 0900 0000 1505 9269 8**

Délai d'inscription : **20 mai 2024**



10 ans **ASPCE**